# Pourquoi contacter la cellule de prévention ?

- parce que vous n'êtes pas le seul à être en difficulté;
- parce qu'elle a été créée pour vous aider, sans jugement ;
- parce que personne ne saura que vous avez fait appel à elle;
- parce que chaque souffrance peut être entendue et soulagée.

Parce que être fort, c'est aussi demander de l'aide

# Les aides apportées par la cellule de prévention

- Chaque situation est unique, l'aide de la cellule est adaptée aux besoins de chacun.
- Elle vous apporte une écoute attentive et peut vous orienter vers un accompagnement médical, psychologique, juridique, social, professionnel ou de médiation familiale grâce aux différentes conventions que la MSA a conclues avec ses partenaires

Ne restez pas seul, parlez de vos difficultés et demandez de l'aide

Contacter la cellule de prévention mal-être

06 35 18 59 01 06 84 78 98 42

Si vous avez besoin d'une écoute urgente par un psychologue, contactez AGRI ÉCOUTE, 24h/24

09 69 39 29 19

En cas d'urgence médicale, composez le

15 ou le 112 depuis un portable

Contacter la MSA MPS

05 61 10 40 40









## Une cellule de prévention à votre écoute

- La cellule de prévention du mal-être est là pour vous aider à faire face aux difficultés, afin de retrouver un équilibre de vie.
- Cette cellule de prévention intervient à votre demande, le plus précocement possible, pour éviter de laisser s'installer des difficultés trop importantes et un sentiment de mal être profond.
- La mise en place de cette cellule au sein de la MSA s'inscrit dans le cadre du Plan national d'actions contre le suicide en agriculture, adopté en 2011.

### Des signes qui alertent

#### Vous vous sentez

- impuissant(e) à trouver des solutions
- en échec et inutile
- sans goût pour la plupart des choses
- fatigué(e), avec des troubles du sommeil

#### Vous avez

- des douleurs physiques (mal de dos...)
- · des idées noires

Si vous avez l'impression de vous reconnaître, vous pouvez appeler au

06 35 18 59 01 ou 06 84 78 98 42

### Qui peut contacter la cellule?

- Ce dispositif s'adresse aux assurés agricoles en activité, ayant le sentiment d'être submergés par de trop nombreuses difficultés.
- Il faut être adhérent de la MSA Midi Pyrénées Sud et résider sur les départements de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Gers et des Hautes Pyrénées.
- Pour les salariés, les dispositifs internes à leur entreprise seront privilégiés.

## Une équipe pluridisciplinaire

- La cellule se compose de professionnels des différents services de la MSA (assistantes sociales, conseillers en prévention, médecins, psychologue, personnels administratifs...).
- Ces regards complémentaires permettent de mettre en place un accompagnement personnalisé et confidentiel de chaque situation.
- Chacun des membres de la cellule est soumis au secret professionnel.